INVITATION

Régate Nationale

420

Le 08 septembre 2019

Avis de Course

Evènement : La régate se déroulera sur le lac de Bütgenbach en Belgique le 08 septembre 2019. Cette régate sera courue en même temps qu'une régate d'entrainement club, ouverte à toutes séries.

Autorité organisatrice : L'autorité organisatrice est le Royal Yacht Club de la Warche (RYCW) sis Worriken, 2 C, 4750 BÜTGENBACH - Belgique, en collaboration avec la Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB).

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

1.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de la Course à la Voile.
1.2 Les prescriptions nationales belges s'appliquant à tous les concurrents,
1.3 Les règles de classe sont applicables.
1.4 L'annexe P1 est d'application
1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)
La publicité pour le tabac est interdite en Belgique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe 420
3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire de préférence via notre site en ligne http://www.rycw.be/php/liste_activites.php?lang=f ou en complétant le formulaire joint et le remettre le jour de la régate accompagné des frais d'inscription requis, au secrétariat de course.
3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence de compétition de leur fédération valide, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, si nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 15,- EUR
Le paiement sera accepté en argent comptant (EURO)

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : Dimanche 08 septembre 2019 entre 09.30 h et 10.00 h au secrétariat de course.
5.2 L'heure prévue pour le premier départ est programmé pour 10h00 (pour un maximum de courses).
Le dernier signal de départ possible jusqu'à 15.00 h.

5.3 Proclamation des résultats : vers 17.00 h
Le programme et les horaires peuvent être modifiés par l'autorité organisatrice.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront publiées sur le site du RYCW (http://rycw.be/WordPress3/?cat=25) et affichées au secrétariat de course.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type triangle olympique. Le sens des parcours est annoncé avec un pavillon :
. Pavillon rouge hissé au bateau de comité de course = bouées à laisser à bâbord
. Pavillon vert hissé au bateau de comité de course = bouées à laisser à tribord

8. CLASSEMENT

8.1 Le système de Points à Minima s'applique suivant RCV A4
8.2 Trois courses devront être validées pour valider la compétition.
8.3 Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

9. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

10. PRIX

De nombreux prix sont à disposition, au libre choix des concurrents en respectant le classement général.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide, en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 EUR par incident, ou son équivalent.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires et réservation : secretariat@rycw.be / +32 472 914 917

Vous trouvez sur place :
Un parking pour voitures et camping-cars ;
Deux plans inclinés ;
Un emplacement pour vos tentes (s'adresser auparavant au secrétariat) ;
Douches et vestiaires.

Social :
Le bar est à votre disposition à prix sympas.
Le samedi soir un dîner est prévu, plus de précisions avant la régate. Réservation obligatoire à l'inscription.

Infos club sous www.rycw.be et info touristiques et logements sous www.butgenbach.info.

Veuillez imprimer et signer cette fiche d'engagement et la remettre au comité de course à votre arrivée.

Races	Points
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
Total	
Place	… / …

Royal Yacht Club Warche (RYCW)
Worriken 2 C - B-4750 BÜTGENBACH

Régate _____ **du** ____ / ____ / 20 ___

Série : _____ **- Voile N°** _____ **(bateau :** _____**)**

Barreur: _____ **(Nat: BEL ou** ____**) - Licence N°** _____ **(club: RYCW ou** _____**)**

- Adresse: _____ à _____
- Email: _____@_____

Equipier: _____ **(Nat: BEL ou** ____**) - Licence N°** _____ **(club: RYCW ou** _____**)**

- Adresse: _____ à _____
- Email: _____@_____

Certificat de port de publicité: (obligatoire pour tout bateau BEL portant des marques publicitaires)

- Mon bateau ne comporte aucune marque publicitaires (sponsoring) ou Certificat N° _____

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les règles de course et autres règles applicables à cette régate.
Je décharge l'organisateur de toute reponsabilité en cas de dommage avant, durant ou après la régate.

Signature: .....

- **Nbr Adultes :** _____ **(pour le repas ou la réception si prévu) - Nbr Enfants:** _____ **- Total:** _____ **participant(s).**